

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** XILIX 1000

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** FR-2022-0003

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0027885-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

XILIX 1000
CORIPHENE C100 PRO

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT
	Adresse	Marais Ouest 24680 Gardonne France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2022-0003	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0027885-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	26/01/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	29/12/2031	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	ADKALIS
<b>Adresse du fabricant</b>	Marais Ouest F-24680 Gardonne France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Marais Ouest F-24680 Gardonne France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1283 - (RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	Arysta LifeScience Benelux SPRL
<b>Adresse du fabricant</b>	Rue de Renory, 26/1 B-4102 Ougrée Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	1/Mitchell Cotts Chemicals, Steanard Lane WF14 8QB Mirfield, West Yorkshire Royaume-Uni
	2/Gharda Ltd D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. RATNAGIRI 415 722 MAHARASHTRA Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	1,74
Dowanol PM GLYCOL ETHER	Dipropylene glycol monomethyl ether	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	3,5
Imbentin-U/100 (Alcohol C11, ethoxylated)	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), $\alpha$ -undecyl-w-hydroxy-, branched and	Substance non active	127036-24-2		3,56

### 2.2. Type de formulation

ME - Microémulsion
--------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Traitement préventif du bois de classe d'usage 1

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: Larves  Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Lyctus brun Stade de développement: Larves  Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur  Traitement préventif – Classe d'usage 1
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application par pulvérisation ou brossage Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): 10 Nombre et fréquence des applications: 100 g de produit dilué à 10 % v/v / m <sup>2</sup> de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons de 6 L en PEHD Fûts de 60 L en PEHD Seaux de 22 L en PEHD

--

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-
---

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-
---

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-
---

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-
---

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-
---

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Traitement curatif du bois en situation de classe d'usage 1

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Capricorne des maisons Stade de développement: -

Nom scientifique: Anobium punctatum  
Nom commun: Vrillettes  
Stade de développement: -

**Domaine d'utilisation**

Intérieur  
Traitement curatif – Bois en situation de classe d'usage 1

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Application par pulvérisation ou par brossage.  
Description détaillée:  
-  
Méthode d'application: Application par injection en combinaison avec un traitement par pulvérisation ou par brossage.  
Description détaillée:  
-

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: -  
Dilution (%): 10  
Nombre et fréquence des applications:  
Application par pulvérisation ou par brossage : 300 g de produit dilué à 10% v/v /m<sup>2</sup> de bois  
  
Taux d'application: -  
Dilution (%): 10  
Nombre et fréquence des applications:  
Application par injection en combinaison avec un traitement superficiel (par pulvérisation ou par brossage) : 300 g de produit dilué à 10% m/m / m<sup>2</sup> de bois  
  
1 application de 20 mL de produit dilué à 10% m/m par trou, 3 trous /mètre linéaire, 9 trous / m<sup>2</sup>

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bidons de 6 L en PEHD  
Fûts de 60 L en PEHD  
Seaux de 22 L en PEHD

**4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.



## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des lunettes de protection pendant la manipulation du produit.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit par pulvérisation et injection.
- Une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4) doit être portée pendant la phase d'application du produit par pulvérisation (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit)
- Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver les mains après tout contact avec des vêtements contaminés.
- Contient de la cyperméthrine. Peut-être létal pour les chats. Eviter tout contact des chats avec le bois traité. Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- L'application du produit doit être réalisée sur un sol protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers les compartiments aquatique et terrestre.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'ingestion : rincer la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- Ce produit contient de la cyperméthrine. Les pyréthriinoïdes et les pyréthrines peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin. »
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure), dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Stocker dans un endroit sec frais et ventilé et dans l'emballage commercial fermé.

- Protéger de la lumière.

- Protéger du gel.

- Durée de vie : 2 ans

### **6. Autres informations**

-